MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
ARMENGAUD Claire	CGAAER
BOURGINE Sarah	DDT d'Indre-et-loire
BRAHIM Abdelillah	DDPP de l'Oise
DANGY Louise	INRAE Centre-Val-de-Loire
DJENIDI Issam	DSA Wallis et Futuna
DUPEYROUX Olivia	DDETSPP du Lot
FAVRE Pauline	SGAE
GELIN Chloé	DDPP des Côtes d'Armor
GIRARDO Claudine	Ambassade de France au Japon
GOULU Gilles	DDT du Maine-et-Loire
GRASSIN Anaïs	Préfecture de la Creuse
HAMELIN Estelle	OMSA
LEPAGE Jean-François	Cabinet MASAF
LETAVERNIER Benoîte	DDPP des Bouches-du Rhône
MASO Djerene	ENVA
MEDJO BYABOT Corettie	DG Trésor
MORLOT Claire	Représentation permanente de la France auprès de l'UE

NOUVEL Matthieu	ENVT
PIETRUSZEWSKI Cyril	ENSV-FVI
SALINES Morgane	ANSES
TAVERNIER Laurianne	DDETSPP de la Charente

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et par délégation,

La Secrétaire générale

Cécile BIGOT-DEKEYZER